

Rapport sur la situation financière pour les compétences d'agglomération

Le rapport sur la situation financière de la Ville de Longueuil pour les compétences d'agglomération a été déposé par le maire et président du conseil d'agglomération, monsieur Claude Gladu, et approuvé par monsieur Robert Charland, responsable des finances au comité exécutif de la Ville de Longueuil et président de la commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil, à la séance régulière du conseil d'agglomération du 23 octobre 2008, en conformité avec la Loi sur les cités et villes, article 474.1.



Claude Gladu
Maire
et président
du conseil
d'agglomération



Robert Charland
Président de
la commission
du budget, des
finances et de
l'administration

Nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière pour les compétences d'agglomération, comme l'exige la loi.

Ce bilan financier témoigne des efforts soutenus que nous avons déployés pour contenir les dépenses, gérer judicieusement la dette et renforcer le potentiel économique de Longueuil, au bénéfice des citoyennes et citoyens.

Les états financiers 2006-2007 – Rapport des vérificateurs

L'année dernière, nous faisons état de l'impossibilité de produire un rapport sur les états financiers de la Ville de Longueuil pour les compétences d'agglomération, pour l'année 2006, considérant le fait que certaines modifications législatives étaient attendues du gouvernement du Québec.

Depuis, les modifications législatives ont été apportées et la vérification des états financiers est actuellement en cours. Bien que cette vérification progresse de façon significative, des délais additionnels ont été nécessaires afin de finaliser le partage des actifs et des passifs entre la Ville de Longueuil et les quatre villes reconstituées et ainsi obtenir toutes les évaluations actuarielles des divers régimes de retraite en vigueur.

Dans ce contexte, les états financiers 2006 et 2007 ne peuvent être convenablement vérifiés ni déposés aujourd'hui. Les résultats seront toutefois présentés d'ici la fin de l'année 2008.

L'exercice financier en cours

En 2008, Longueuil s'est affairée à travailler avec les villes reconstituées afin de poursuivre les démarches déjà entreprises pour transformer l'agglomération en une organisation politique et administrative efficace et utile au développement des villes et de la région.

Ainsi, à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec de modifications législatives, l'agglomération de Longueuil a éliminé le réseau artériel de voirie et de conduites supralocales. Le règlement portant sur les équipements d'intérêt collectif a été amendé afin de refléter notre nouvelle réalité, soit celle de vouloir notamment redonner aux villes liées une autonomie maximale et de favoriser un partenariat d'affaires équitable entre les villes membres de l'agglomération.

De plus, notre administration a mis en œuvre sa nouvelle structure administrative afin de s'assurer de toujours offrir à la population une administration performante.

Nous avons maintenu nos efforts en matière de sécurité publique, notamment par le plan d'intervention sur la sécurité

routière, par les projets « Gangs de rue », « Parcs à l'œil » et « Patrouille à vélo », ainsi que par le programme de prévention des incendies.

En transport en commun, nous participons à une étude conjointe de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) / Ville de Montréal / Ville de Longueuil sur l'axe Pont Champlain / Boulevard Taschereau / Boulevard Moïse-Vincent. Par l'entremise du Réseau de transport de Longueuil (RTL), nous avons augmenté l'offre de services aux citoyennes et citoyens.

Des projets d'immobilisation sont en cours de réalisation dans le secteur de production d'eau potable afin d'en maintenir la qualité et dans le secteur du traitement des eaux usées afin de maintenir nos efforts de réduction des impacts environnementaux.

Des travaux d'aménagements, de réhabilitation et de réfection de divers postes de police et casernes sont aussi en voie de réalisation, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Nous prévoyons atteindre l'équilibre budgétaire en 2008.

Les orientations générales pour 2009

Depuis plusieurs mois déjà, le budget 2009 est en préparation. Notre administration procède à une analyse exhaustive de chacune des demandes budgétaires des directions.

Dès la semaine prochaine, la commission du budget, des finances et de l'administration, composée de représentants des cinq villes liées, amorcera l'étude du budget de l'agglomération de Longueuil.

Le traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus d'élus soient mentionnés dans le présent rapport. Un tableau annexé et déposé au conseil d'agglomération donne le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2008.

La liste des contrats

Conformément à la loi, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque la somme dépasse 25 000 \$, est déposée avec ce rapport.

Le maire et président du conseil d'agglomération de Longueuil,

Claude Gladu